AR PREFECTURE
016-200054047-20181128-2018_11_28_07-DE
Reçu le 30/11/2018

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 03

Date de Convocation: *21 novembre 2018*

Date d'affichage : *21 novembre 2018*

Le 28 novembre deux mil dix-huit à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 novembre 2018, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel, M. GERMANEAU Gilbert Adjoints,
M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. PAULET Didier, M. VIGNAUD Jean-Michel, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal

Délégations : M. PAULET Didier à M. GUINOT Jean-François, M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre, Mme DUMASDELAGE Chantal à M. DUPRÉ Jean-Noël

Secrétaire de séance : M POINTIER Emeric

M Germaneau arrive et prend part au vote à partir de la délibération n°2

2018/11/28
N°07

7 - Finances – Subvention exceptionnelle à l'association du Chemin de fer Charente-Limousine

Monsieur le Maire propose qu'une subvention exceptionnelle de 200€ soit accordée à l'association du Chemin de fer Charente-Limousine pour l'animation qui s'est déroulée le 12 août 2018 en partenariat avec le Festival de Confolens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 200€ au profit de l'association du Chemin de fer Charente-Limousine
- **FAIT PROCEDER** à l'émission d'un mandat administratif au compte 6574
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 novembre 2018

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)